

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3161)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL157

présenté par
Mme Galliard-Minier

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Compte tenu de la suppression de l'alinéa 1 proposé à l'amendement précédent, l'article 3 devient sans objet, il est par conséquent proposé de le supprimer.